

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 mai 2014
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 6 mai 2014, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration commune pour une application intégrale et universelle de la résolution [1540 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (voir annexe), fruit d'une initiative de la République de Corée et du Canada annoncée récemment par le Premier Ministre canadien, Stephen Harper, à l'occasion du Sommet sur la sécurité nucléaire tenu en 2014 à La Haye.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la déclaration commune comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Guillermo E. Rishchynski



**Annexe à la lettre datée du 6 mai 2014 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration commune pour une application intégrale
et universelle de la résolution 1540 (2004) du Conseil
de sécurité de l'Organisation des Nations Unies**

Sommet sur la sécurité nucléaire, 2014, La Haye

Notant que 2014 marque le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité et rappelant le Communiqué et le plan de travail adoptés lors du Sommet sur la sécurité nucléaire qui s'est tenu en 2010 à Washington, le Communiqué adopté lors du Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire en 2012 et les résolutions faisant suite à la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1977 (2011), dans laquelle le Conseil a souligné l'importance de la résolution 1540 (2004) pour renforcer la sécurité nucléaire mondiale.

Nous, les gouvernements des pays suivants : Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Lituanie, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Suède, Turquie et Ukraine, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, réaffirmons notre attachement à l'application intégrale et universelle de la résolution 1540 (2004) du Conseil, et notamment au respect des obligations visant à renforcer la sécurité des matières nucléaires à l'échelle mondiale conformément aux objectifs arrêtés lors du Sommet sur la sécurité nucléaire de 2014. Nous réaffirmons que nous appuyons les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et du Groupe d'experts. Nous réaffirmons également notre volonté d'appliquer intégralement les dispositions de la résolution 1540 (2004) dans nos pays respectifs, si ce n'est pas déjà fait, et nous nous engageons à :

- Envisager les moyens de fournir ou continuer de fournir aux pays qui en font la demande une assistance supplémentaire pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la résolution 1540 (2004) du Conseil, à chaque fois que possible et en étroite coordination avec le Comité 1540, pour que les éléments de la résolution 1540 (2004) relatifs à la sécurité nucléaire soient pleinement appliqués à l'échelle mondiale, d'ici au prochain examen approfondi de l'application de la résolution, en 2016;
- Examiner les moyens de financer des postes de coordonnateur régional et sous-régional de l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil au sein des organisations internationales et régionales, selon que de besoin, afin de promouvoir l'adoption d'approches régionales visant à aider les États à s'acquitter de leurs obligations au titre de la résolution 1540 (2004) du Conseil, conformément à l'accent mis dans la résolution 1977 (2011) sur la mise en œuvre régionale;

- Envisager la possibilité d'accueillir des événements visant à renforcer les capacités aux niveaux régional et sous-régional ou d'y contribuer, selon que de besoin, pour favoriser l'application de la résolution 1540 (2004), ainsi que d'encourager et, à chaque fois que possible, d'appuyer la participation à ces événements des États qui souhaitent obtenir de l'aide pour appliquer la résolution 1540 (2004) du Conseil;
- Envisager les moyens de fournir un appui et des ressources au Comité 1540 dans le cadre de ses travaux et de ses programmes, y compris, dans la mesure du possible, par des contributions volontaires;
- Envisager l'établissement de plans d'action nationaux en vue de l'application de la résolution pour soumission au Comité 1540, comme préconisé au paragraphe 8 de la résolution 1977 (2011), pour déterminer les priorités nationales en rapport à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil, notamment celles à l'appui des objectifs fixés lors du Sommet sur la sécurité nucléaire de 2014, et faire connaître ces plans d'action à d'autres États en les affichant sur le site Web du Comité 1540, et aider les autres États qui le souhaitent à établir et mettre en œuvre leurs propres plans d'action nationaux;
- Redoubler d'efforts pour inciter les États qui ne l'ont pas encore fait à présenter leur premier rapport sur l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil sans plus tarder, y compris au moyen de concertations bilatérales et de campagnes de sensibilisation dans les organisations régionales et multilatérales et, dans la mesure du possible, en fournissant une assistance aux États qui le souhaitent pour que tous les États présentent des rapports;
- Faire périodiquement rapport sur les progrès accomplis devant les instances intéressées, comme l'Organisation des Nations Unies, le Comité 1540 et l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi que le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, et lors des réunions et événements internationaux et régionaux pertinents;
- Tenir compte de ces engagements lors de la communication des informations voulues en vue des examens approfondis du Comité 1540 en 2016 et 2021.